

la Sénéchaussée et Siège présidial de Lyon, la permission de faire construire, et le 15 avril de la même année, ils

à la même époque, de la présence de son très-digne provincial, le R. P. Paul Lombard, docteur en théologie de la Faculté de Paris, appartenant à une des bonnes familles de notre ville. Samuel Chappuzeau en fait un grand éloge. Mais la flatteuse approbation que nous trouvons, signée de Paul Lombard, en tête de *Lyon dans son lustre*, pourrait bien avoir dicté une partie de cette emphatique apologie.

Il y avait dans l'église des Carmes une chaire en menuiserie d'un fort beau travail de sculpture, et faite d'après celle de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, par Benoit Amequin. Le grand autel était orné de médiocres tableaux d'après le pinceau de Le Blanc. Deux compositions du jeune Perier, représentant l'un saint Albert et l'autre sainte Térèse, étaient placées à des autels contre les piliers de la nef. Il y avait encore du même artiste, vers la porte d'entrée, saint Roch et saint Sébastien. En face de la chaire, contre le mur, pendait un grand tableau de l'oncle du jeune Perier, connu sous le nom du vieux Perier. C'était, dit-on, un de ses meilleurs ouvrages.

Les Carmes avaient pour patriarche le prophète Elie, pour patronne spéciale la très-sainte Vierge Marie; leur église était sous le vocable de notre Dame du Mont-Carmel. Les règles de leur ordre furent rédigées par un de leurs frères, saint Albert, patriarche de Jérusalem. Saint Jean de la Croix et sainte Térèse, en 1580, ne les réformèrent pas; ils ne firent qu'ajouter de nouveaux réglemens aux anciens, pour ceux qui, sous le nom de *Carmes déchaussés*, s'adjoignirent à cet ordre.

Dans le temps où chaque église avait ses reliques, les Carmes exposaient à la vénération des fidèles le crâne de saint Côme et une partie de celui de saint Damien; les précieux restes de sainte Reine, de saint Albert, de saint Mamert et ceux du carme Simon Stok.

Le couvent des Carmes fut, en 1792, vendu et transformé en maisons particulières.